



Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 073-200008423-20240515-34-DE



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du lundi 15 mai 2024**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni le lundi 11 mars 2024 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Cruet, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Annick	CRESENS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean- Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix

Délégués suppléants présents :

4 suppléants pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
Porte de Maurienne	Thomas	PIGEOLET	1 voix (arrivée à 18h19)
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	Michel	DURET	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	20 membres et 21 membres à partir de 18h19
TOTAL des voix	24 voix puis 25 voix à partir de 18h19.

Étaient excusés : Nicole BOUVIER, André DAZY, Jean-Marc DESCAMPS, Daniel ROCHAIX, Franck VIALLET.

François RIEU ouvre la séance à 18h05.

Olivier THEVENET est désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Conseil Syndical du 15 MAI 2024 Délibération n° 34.2024

Objet : RESSOURCES HUMAINES - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DE THIBAUT BOISSY DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE FRANCE DIGUES

Le SISARC ayant adhéré à l'Association France Dignes, Thibault BOISSY a été sollicité pour une intervention à Paris lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 4 avril 2024. L'après-midi, François Rieu, Président du SISARC, accompagné de Thibault Boissy, a participé à la ½ journée technique « *Elu.e.s d'une structure gestionnaire de digues : Exercer sa stratégie de protection en 2024* ».

Thibault BOISSY a pris en charge l'achat de ses billets de trains nécessaires à ce déplacement pour un montant de 126.30 €. Il convient de procéder au remboursement de ces frais.

Il convient de procéder au remboursement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le principe le remboursement des frais de déplacement de cette mission à Thibault BOISSY ;
- D'une manière générale, **AUTORISE M. le Président**, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

S.I.S.A.R.C.
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Le secrétaire de séance,
Olivier THEVENET.